



**HAL**  
open science

# L'atelier de Gervais puis de Pierre Favier. L'archéologie de l'atelier

Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot

► **To cite this version:**

Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot. L'atelier de Gervais puis de Pierre Favier. L'archéologie de l'atelier. VAYSSETTES, Jean-Louis; VALLAURI, Lucy. Montpellier, terre de faïences : Potiers et faïenciers entre Moyen Âge et XVIIIe siècle, Silvana Editoriale, pp.176-185, 2012, Archéologie de Montpellier Agglomération, 3, 978-88-366-2264-1. halshs-01386896

**HAL Id: halshs-01386896**

**<https://shs.hal.science/halshs-01386896>**

Submitted on 5 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Montpellier

## Terre de faïences

Potiers et faïenciers  
entre Moyen Âge et XVIII<sup>e</sup> siècle

# Sommaire

## Introductions

- 17 Montpellier, terre de faiences :  
des fouilles aux musées  
*Jérôme Farigoule, Lionel Pernet*
- 22 Montpellier à la lumière de l'archéologie  
*Olivier Ginouvez*
- 28 Cent cinquante ans d'érudition  
*Jean-Louis Vayssettes*

## Chapitre I

- 35 **Des céramiques et des hommes  
entre XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles**
- 36 **I.I** Le vaisselier montpelliérain au Moyen Âge  
*Marie Leenhardt, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes*
- 62 **I.II** Les potiers de la fin du Moyen Âge  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 67 **I.III** Les ateliers du Moyen Âge  
aux événements de 1562  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 72 **I.IV** Un atelier hors la porte de la Blanquerie  
*Jean-Louis Vayssettes, Guergana Guionova, Lucy Vallauri*
- 99 **I.V** La langue et la plume des greffiers  
*Jean-Louis Vayssettes*

## Chapitre II

- 109 **Un goût de Renaissance**
- 110 **II-I** Le renouvellement des hommes,  
des formes et des couleurs  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 113 **II-II** Pierre Estève et les vases peints  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 128 **II-III** Des ateliers intra-muros  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 134 **II-IV** Ollivier Père & fils à la Valfère  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 136 **II-V** Des courses d'acanthes et des fonds bleus  
*Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes*

	<b>Chapitre III</b>		<b>Chapitre V</b>
161	<b>Le retour dans les faubourgs</b>	443	<b>Les ateliers satellites de la Manufacture</b>
162	<b>III</b> Le retour dans les faubourgs <i>Jean-Louis Vayssettes</i>	444	<b>V-I</b> Les « autres particuliers... qui font de la fayance » <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
166	<b>III-I</b> L'atelier de Gervais puis de Pierre Favier <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>	445	<b>V-II</b> L'atelier Favier après les Favier <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>
224	<b>III-II</b> Une grotte dépotoir au Pila-Saint-Gély <i>Jean-Louis Vayssettes, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>	458	<b>V-III</b> La fin de l'atelier Boissier <i>Jean-Louis Vayssettes, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>
250	<b>III-III</b> Les Boissier au Pila-Saint-Gély <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>	472	<b>V-IV</b> L'atelier de François Colondres dans l'enclos du Saint-Esprit <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Guergana Guionova, Lucy Vallauri</i>
301	<b>III-IV</b> Les collections revisitées <i>Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>	493	<b>V-V</b> Bourcier, un Nivernais au faubourg Saint-Jaume <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
322	<b>III-V</b> Les ateliers du Courreau <i>Jean-Louis Vayssettes</i>	494	<b>V-VI</b> Une faïencerie au cours des Casernes <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
	<b>Chapitre IV</b>		<b>Chapitre VI</b>
337	<b>La Manufacture royale et les autres</b>	497	<b>La dispersion et le retour</b> <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
338	<b>IV-I</b> De la fabrique à la Manufacture royale <i>Jean-Louis Vayssettes</i>	498	<b>VI-I</b> Le déclin et la concurrence étrangère
342	<b>IV-II</b> Le goût montpelliérain à la fin du règne du Roi Soleil <i>Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>	500	<b>VI-II</b> L'impossible retour au « pays natal »
388	<b>IV-III</b> L'esprit des Flandres <i>Henri Amouric, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>	503	<b>VI-III</b> Des vases fleuris bleus à la polychromie
410	<b>IV-IV</b> La fin de la Manufacture royale <i>Jean-Louis Vayssettes</i>	506	<b>VI-IV</b> Le renouveau de la faïence au xx <sup>e</sup> siècle : de l'erreur historique à la production rêvée
412	<b>IV-V</b> L'approvisionnement de la Manufacture en matières premières <i>Jean-Louis Vayssettes</i>		<b>CONCLUSION</b>
415	<b>IV-VI</b> La commercialisation des faïences <i>Jean-Louis Vayssettes</i>	512	<b>Sur les chemins de la mémoire, réécritures et perception d'une histoire</b> <i>Henri Amouric, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>
417	<b>IV-VII</b> Les vestiges de la Manufacture <i>Jacques Thiriot, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>		<b>Annexes</b>
426	<b>IV-VIII</b> À la mode de Berain <i>Jean-Louis Vayssettes, Lucy Vallauri</i>	514	<b>L'APPORT DE L'ARCHÉOMÉTRIE</b>
		516	Les analyses géochimiques des pâtes <i>Yona Waksman, Valérie Merle-Thirion</i>
		524	Liste des pièces de collections exposées
		533	Glossaire
		535	Bibliographie
		545	Index

### III Le retour dans les faubourgs

Jean-Louis Vayssettes

Le règne de Henri IV marque un retour de la paix après plusieurs décennies de guerre civile. Cette tranquillité momentanée rassure et quelques artisans réoccupent progressivement les faubourgs. Deux d'entre eux seront plus particulièrement investis : le faubourg du Pila-Saint-Gély et celui du Courreau (fig. 1).

Dès 1595, Gervais Favier et Raymond Boissier choisissent

le faubourg du Pila-Saint-Gély et achètent des parcelles en bordure du chemin menant de Montpellier à Nîmes. Ces réinstallations précoces restent isolées et les potiers, pour la plupart, demeurent et travaillent toujours à l'abri du rempart. Ce n'est qu'après le siège de la ville par Louis XIII et la soumission des Montpelliérains que les faubourgs du Pila-Saint-Gély et du Courreau se repeuplent

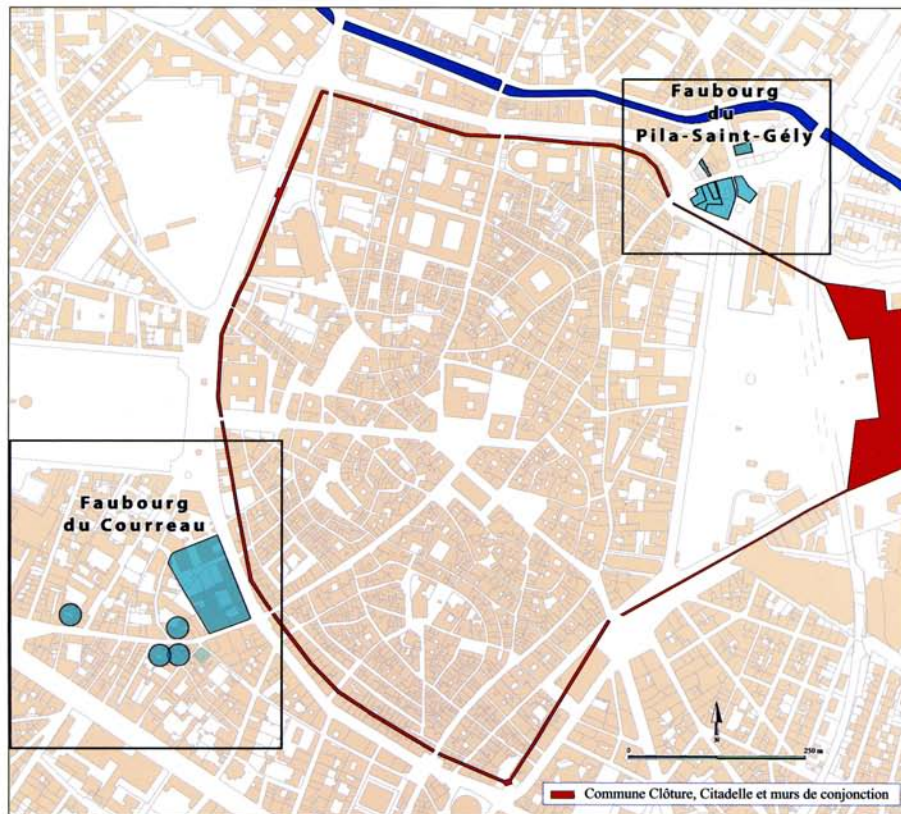
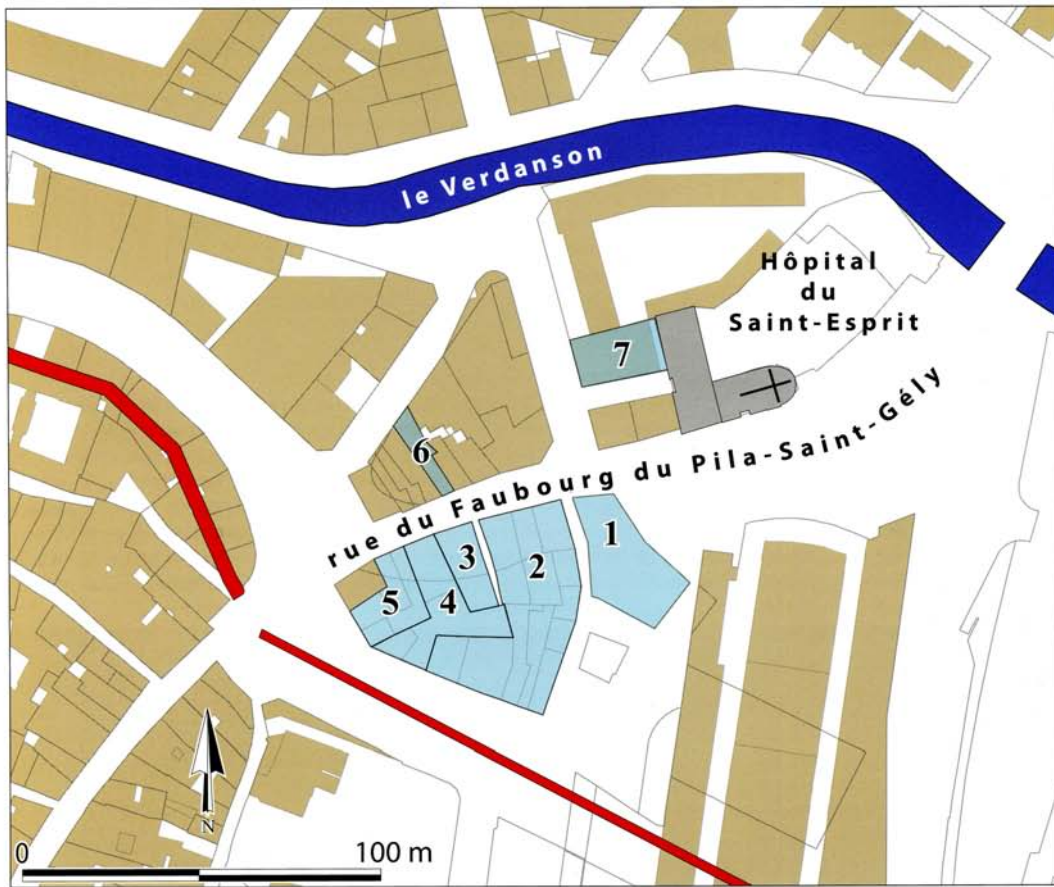


Fig. 1  
Plan de situation  
des faubourgs du  
Courreau et du  
Pila-Saint-Gély



**Fig. 4**  
**Plan de situation III**  
 Les ateliers du  
 Pila Saint-Gély  
 1. Atelier Favier  
 2. Les ateliers de  
 la famille Boissier  
 3. Maison de François  
 Colondres  
 4. Atelier Chapus  
 5. Atelier de Jean  
 Labadie puis d'Antoine  
 Colondres enfin de  
 Marc Espinas  
 (ancienne propriété  
 Courbessas)  
 6. Atelier Montaud  
 7. Atelier de François  
 Colondres (xviii<sup>e</sup> siècle)

ladite ville et témoins bas nommés, personnellement étably Pierre Favière, Me postier dudit Montpellier, lequel de son gré a vendu et vend au sieur Pierre Puech, Me apothicaire dudit Montpellier, icy présant, stipulant et acceptant, doutez doutzaines potteries blanches de la forme et modelle quy a esté désigné audit Favières par ledit sieur Puech en présence et au veu du sieur Moyses Chaunel et Jean Brun, maistres apothicaires de ladite ville. Lesdites douze doutzaines bonnes, marchandes et de recepte, consistans en cinq doutzaines chevrettes, cinq doutzaines de pots à canon, deux doutzaines pots de conserves la moitié moindres que les pots à canon, lesdites deux doutzaines de conserve ne faisant qu'une doutzaine des aultres. Et finalement trois doutzaines pilulliers qui ne font aussy qu'une aultre doutzaine, chaque pot ayant son couvercle et son escripteau, l'escripteau noir. Toute laquelle potterie ledit Favières promet deslivrer bien conditionnées audit sieur Puech dans deux mois et demy prochains à compter de ce jourd'huy. Et ce pour et moyennant le prix et somme de cens trente deux livres payables savoir présentement vingt deux livres pour deux doutzaines de ladite potterie dont ledit Favier quitte ledit sieur Puech. Et les cens dix livres restans en recepvant ladite poterie au susdit temps. Et pour l'entière observation de ce dessus, lesdites parties ont obligé et hipothéqué tous et chacun leurs biens qu'ils ont soumis aux forces et rigueurs de la cour présidiale et ordinaire de ladite ville. Faict et récité dans ma botique, en présence de M. M. sieurs Bernardin Durranc et ledit sieur Jean Brun, Mes apothicaires de ladite ville signés avec les parties. Et de moy Guillaume Pélerin, notaire royal sousigné ». La quittance est signée en marge du contrat le 6 septembre 1633<sup>88</sup>.

Enfin, par une quittance de 1636, on apprend que l'apothicaire montpelliérain Daniel Ollivier (Dulieu 1973, p. 270), à ne pas confondre avec le céramiste de même nom, est redevable envers Pierre Favier de la somme de 150 £ « pour vente d'une potterie que ledit Ollivier confesse avoir receu ». Le même contrat révèle également qu'Ollivier revend à Moïse Chaunel des pots livrés par Favier.

« L'an mil six cens trante six et le unzième jour du mois d'août après midy, dans Montpellier, par devant moy nottaire et tesmoings, estably en personne Pierre Favier, Me potier de terre dudit Montpellier, lequel de son gré a confessé avoir heu et receu présentement du sieur Daniel Ollivier, apothicaire en pharmacie de ladite ville, icy présant et stipulant, la somme de quatre vingt livres en escu sols et monnoye comptée, retirée par ledit Favier en la présence de moy nottaire et tesmoings, et ce en déduction de la somme de cent cinquante livres en laquelle il estoit débiteur envers ledit Favier par sa promesse du seiziesme juin dernier pour vente d'une potterie que ledit Ollivier confesse avoir receu. Et pour payement des septante livres restans ledit Ollivier a fait cession et remission audit Favier de pareille somme à luy deue par le sieur Moyses Chaunel. Lequel a fait vente audit

Ollivier d'une sienne potterie y en ayant dix douzaines à raison de sept livres la douzaine. Lesquelles septante livres ledit Ollivier se charge de payer audit Chaunel dans ung mois prochain à compter de ce jourd'huy. Et ledit payement fait ledit Favier pour payement desdits septante livres prendra la potterie avec pacte que s'il n'y en avoit dix douzaines ledit Ollivier payera le surplus audit Favier. Et a esté de pacte accordé entre les parties qu'en cas la potterie baillée par ledit Favier audit Ollivier ne seroit bonne et qu'il y heust aucun desfaut provenant dudit Favier il sera tenu de reprendre les pièces qui ne seront bonnes et en bailler d'autres audit Ollivier, lequel moyennant les quatre vingt livres par luy présentement payées audit Favier et la poterie qu'il recevra dudit sieur Chaunel pour ses septante livres demeurera entièrement quitte desdits cent cinquante livres contenues en la promesse dudit Favier. Et pour l'observation de ce, les parties ont obligé tous et chacuns ses biens aux rigueurs de toutes cours à ce requizes. Et ainsi l'ont juré, ayant ledit Favier rendu audit Ollivier sa promesse qu'il a advisée et rompue. Faict et récité à la boutique de moy nottaire, présants : Pierre Degas et Jacques Salgues, praticiens dudit Montpellier signés avec lesdites parties. Et de moy Moyses Montet, notaire royal sousigné »<sup>89</sup>.

Ces contrats révèlent les influences que des céramistes exercent sur leurs confrères, les transferts de connaissances et de façon de peindre, les exigences et le goût des apothicaires qui demandent aux potiers de reproduire des modèles vus chez des confrères. La manière de peindre de Pierre Favier a pu être reproduite à Nîmes dans l'atelier des Paris. Alors, comment s'y retrouver entre tous les pots fabriqués au cours des années 1630 dans l'environnement de l'apothicaire Moïse Chaunel, mentionné dans tous ces contrats et ceux fabriqués à Nîmes ?

### III-1-IX

#### L'archéologie de l'atelier (OG, JT)

Le premier atelier de potier a été fouillé en 1999-2000, au moment de la construction de l'escalier qui relie aujourd'hui la station de tramway du Corum à l'Esplanade, et inaugure l'exploration d'une série d'officines situées au faubourg du Pila-Saint-Gély. Les découvertes sont évoquées sur place dans le pavement de la station et dans des vitrines.

La genèse et le développement d'un quartier neuf à la sortie nord-est de la Commune Clôture s'explique par la proximité d'une route qui compte dès le Moyen Âge parmi les axes de circulation les plus importants de la France méditerranéenne. La *via publica Sancti Jacobi* est mentionnée pour la première fois au début du XI<sup>e</sup> siècle dans le cartulaire des Guilhem de Montpellier (Fabre,

Fig. 1  
Plan des vestiges  
de l'atelier Favier

Lochard, 1992). C'est l'un des quatre itinéraires du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, également nommé le *camin romieu*. Des constructions investissent très tôt les abords immédiats de cet axe routier. L'emplacement est intéressant, non seulement en raison du passage des voyageurs, mais par la proximité du Verdanson, modeste affluent du Lez au régime capricieux, qui attire quelques activités artisanales sur ses rives.

Des textes de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant font état de maisons, de jardins, de vergers. Ils attestent, également, de la présence d'établissements charitables : l'hôpital du Saint-Esprit, fondé vers 1180-1190 à l'initiative de Guy de Montpellier, mais aussi les couvents des Augustins et celui des Trinitaires. La naissance du faubourg a donc précédé la construction de la seconde enceinte urbaine au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les plus anciens témoignages révélés par la fouille datent du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Deux pièces partiellement excavées dans le substrat géologique occupent la partie arrière d'une parcelle ouverte au nord sur l'ancien chemin de pèlerinage. L'un des deux espaces contenait d'abondantes céramiques ainsi que des récipients en verre. Si ces mobi-

liers ne sont pas discriminants, ils relèvent d'un espace domestique, artisanal ou commercial ; l'importante quantité de vaisselles locales et importées, permet d'émettre l'hypothèse de la resserre d'un logis dont on sait qu'ils étaient nombreux dans ce faubourg et sur cette parcelle où en particulier se trouvait le logis Saint-Jacques (Combes 1974).

Les occupations ultérieures sont plus clairement identifiables car elles résultent d'activités artisanales telles que la métallurgie et la teinturerie. Les traces d'une forge et les restes d'une cuve en bois ont été mis au jour dans les limites d'un bâti qui fait l'objet de remaniements réguliers, mais conserve son emprise initiale.

Entre 1561 et 1595, date à laquelle Gervais Favier acquiert la parcelle et y installe son atelier, trente années de guerre ont malmené un faubourg où les édifices, dans leur majorité, ont été détruits. Quel que soit l'état du bâti remontant à la fin du Moyen Âge, ruiné, voire totalement arasé, l'artisan n'a pu faire l'économie de quelques travaux. L'apport de remblais crée de nouvelles surfaces de fonctionnement, des murs sont restaurés, mais le périmètre délimité par trois façades reste inchangé.

Les vestiges de l'atelier de potier apparaissent immédiatement sous le goudron du parc de stationnement construit en 1960 à l'emplacement de l'actuel escalier. De

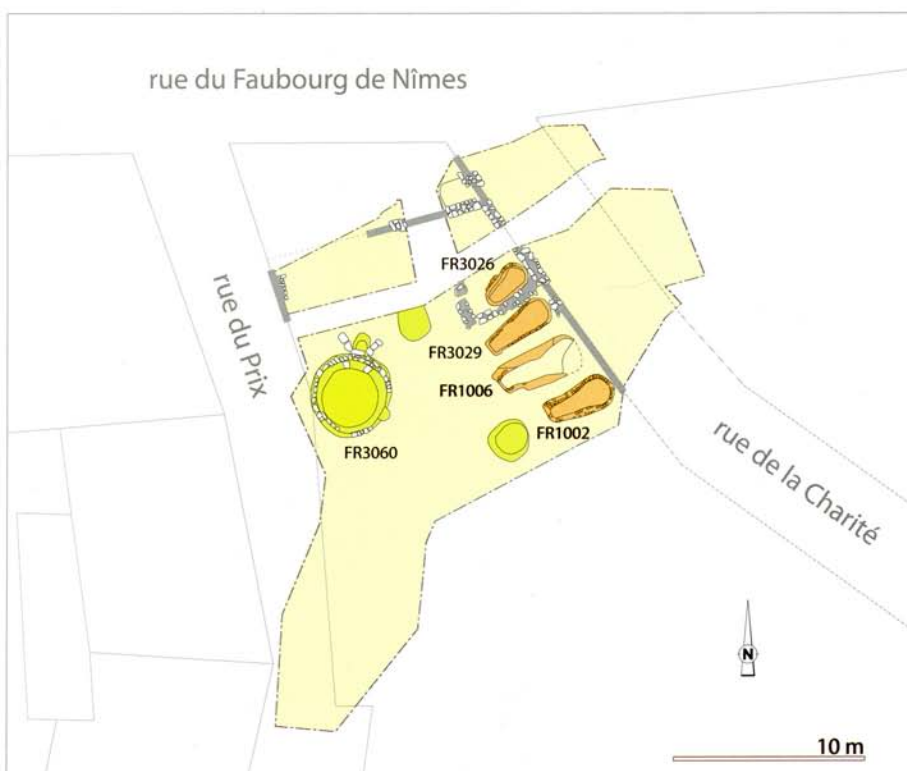






Fig. 2a  
Les fours et  
les grottes vus  
depuis la grue de  
chantier en 1999

toute évidence, un nivellement réalisé à cette date a fait disparaître la partie supérieure de la stratigraphie liée à l'occupation artisanale du site. Les niveaux de sol de l'atelier ont été nivelés tout comme les superstructures des fours sous le niveau des soles, situées à une altitude correspondant à celle des sols de circulation.

La parcelle dessine un polygone dont trois des côtés ouvrent sur des rues. La maison se trouvait en bordure de la rue du faubourg sur laquelle donnait la façade principale, tandis que l'arrière, au sud, est un espace libre, une cour probablement accessible depuis l'ancien chemin de Salicate (rue de la Charité) (fig. 1).

La fouille n'a révélé que peu de traces de l'occupation de la pièce nord et il est vraisemblable de restituer à cet emplacement la boutique proprement dite du potier. Dans ce secteur, une maçonnerie en tuiles posées de

chant et liées au mortier, correspond au foyer d'une cheminée d'angle.

Un four à chaux s'appuyait contre le mur de clôture longeant la rue du Prix. Au sud de celui-ci, plusieurs cavités creusées dans le sable conservaient des traces d'activités postérieures (Lecomte, Thiriot, Vayssettes 2009). De l'autre côté de la cour, quatre fours de potiers juxtaposés s'adossaient au mur de clôture longeant la rue de la Charité. Les fours devaient être protégés par un appentis dont les supports, sans doute légers, n'ont pas laissé de souvenir (fig. 2).

Malgré de nombreuses variantes de construction, ces fours sont tous du même type, à tirage vertical et à deux chambres de cuisson ; celle du bas est en légère surélévation par rapport au foyer. Une reconstitution de ces fours de potier a été tentée en les comparant avec les fours à table médiévaux et modernes de la région de Valence (Espagne), les seuls comparables avec ceux de Montpellier. Ces fours reprennent un schéma utilisé dans le monde islamique. Ils sont caractérisés par la surélévation de la partie arrière de l'étage bas du four par rapport au foyer qui se trouve en avant. Cette table, nommée « sagén », sert d'étage bas de cuisson.

#### *Le four 1003*

Ce four, le plus méridional du groupe, a été comblé de remblais riches en céramiques et biscuits de faïence (fig. 3). La « table » en pente est couverte d'une couche blanche d'environ 1 cm d'épaisseur où se trouvent quelques tessons de biscuit pris dans un mélange de sable et de chaux. Sur toute la hauteur du remblai, quelques pierres calcinées confirment la production de chaux dans cet atelier. Ce four a été vidé totalement des couches de cendres d'utilisation avant son abandon et son comblement. Il est de petites dimensions, 3,15 m de longueur et n'a pas subi de transformation ou de réparation dans les parties conservées. Il a été implanté dans le sable géologique et sa tranchée de fondation comblée avec des fragments de tuiles et de briques disposées à plat et liées à l'argile. La paroi, construite de manière hétérogène, en briques cuites fragmentaires posées à l'horizontale, conserve par endroit une couche de protection en argile lutée, lissée, de faible épaisseur. Le fond creusé dans le sable du substrat, sans revêtement, est fortement rubéfié et le sol du foyer, à l'origine en pente, a été recouvert d'un lit de briques posées à l'horizontale.

#### *Le four 1007*

Le comblement supérieur comporte une forte proportion de briques et liant argileux rubéfié provenant de la destruction du four après un remplissage presque total de l'étage bas par des remblais liés à l'activité des potiers. Le tout repose sur une masse indurée de chaux, de tessons, de pierres calcinées, de terre, formant bloc.

Fig. 2b  
Les fours et  
les grottes vus  
depuis la grue de  
chantier en 1999  
Fig. 3  
Le four 1003  
vu du nord-ouest



Dans le foyer, des couches de cendres pulvérulentes et charbonneuses sont en alternance irrégulière et recouvertes par une couche de cendres claires correspondant à la dernière cuisson. Ces niveaux reposent sur le sable du sous-sol rubéfié et s'appuient sur un amas en pente de cendres fortement indurées contenant de nombreux tessons. Leur induration peut être due à la silice et à la

soude ou à la potasse issues du combustible ou à la présence de chaux.

Le sol du foyer est revêtu d'un dallage de briques, mises en œuvre crues, reposant sur le substrat. Les tranchées de fondation des parois du four du premier état sont comblées d'argile et de sable rubéfiés, de pierres, de fragments de tuiles et quelques tessons.

**Fig. 4**  
Pavement de  
la table du four  
3029 sur la couche  
indurée

La coupe du terrain entre les fours montre que la tranchée du four 3029 a coupé la fondation du four 1007 : le four 3029 est donc postérieur au four 1007 et selon toutes les apparences les fours 1007 et 1003 sont contemporains.

Le four 1007 présente deux états successifs. Il comprend un couloir étroit, le foyer, qui s'élargit pour former un espace circulaire surélevé qui sert d'étage bas de cuisson, la table. L'ensemble était voûté comme l'indique le pendage des briques des parois latérales.

Dans un premier temps, le foyer et la table sont recouverts d'un sol de briques crues (adobes) posées sur une couche argileuse non cuite. Dans un second temps, le foyer du four a été allongé et le sol de cette partie n'est pas carrelé. La raison de la transformation n'est pas expliquée.

#### *Le four 3029*

Son comblement d'abandon est constitué de terre rouge argileuse, de fragments de briques, tuiles et joints de briques, de mobilier céramique dont un orjol non cuit et du matériel d'enfournement. À l'est, une couche légèrement indurée avec inclusion de tessons recouvre un dallage partiel (fig. 4) pris dans la « couche indurée » inférieure et constituée d'un ensemble de passées tendres ou dures, comportant des tessons à plat. Sa surface est en pente vers le foyer où elle est recouverte par une couche de cendres pulvérulentes.

De plan comparable aux précédents, le four est construit au nord des fours 1003 et 1007 (fig. 5). Les adobes de la paroi arrondie du fond sont posés directement

contre la fondation du mur bordant l'ancien chemin de Salicate. La construction du four au-dessus du sol devait avoir environ 0,50 m de large et prendre la place du mur, à moins que le mur ait servi d'enveloppe. La tranchée de fondation, peu large, est taillée dans le substrat et dans les couches des occupations antérieures. Les parois hétérogènes, mêlant fragments de briques cuites et blocs d'argile ont subi de nombreuses réparations. L'une au sud porte des traces d'usure causées par l'action d'une fourche ou d'un ringard sur la paroi, grande tige de fer terminée par une palette pour déplacer les cendres. Le sommet de la paroi sud présente un pendage de briques et correspond au départ de voûtement.

Le bas du four construit suivant une alternance de matériaux, comme le four 3026, a été re-chemisé à l'aide de briques d'un module différent qui ont aussi des traces du frottement de l'outil ; puis il a été repris en sous-couvre à l'aide de tuiles suite à la chute partielle du parement. Sur une couche de cendres indurées a été établi un pavement en surélévation formant une table, sur laquelle se trouvait une couche de cendres correspondant à la fin de l'utilisation du four. Ces réparations répétées indiquent peut-être une longue durée d'utilisation mais il est probable que ce four a été construit avant le siège, peut-être au moment de l'arrivée de Pierre Favier en 1613.

#### *Le four 3026*

La couche de terre rouge, correspondant à la destruction du four, comporte de nombreux fragments de briques cuites et de tuiles. Au-dessous, une couche plus grise, en pendage



Fig. 5  
Le four 3029  
vu depuis l'ouest  
Fig. 6  
Le ringard et les  
piluliers posés sur  
la couche indurée  
du four 3026



vers l'est, repose sur la table, qui a rempli le four encore en élévation. Au fond, des piluliers appartiennent à une recharge de la sole. Cette couche indurée recouvre le fond du four et la base des parois dès la première cuisson (les joints entre les briques recouvertes par les cendres ne sont

pas cuits). Appuyé sur la paroi nord, un ringard en forme de petite pelle carrée à son extrémité, posé sur la table était brisé (fig. 6). Le four creusé dans les couches d'occupations antérieures est construit en contact avec le mur de clôture de la parcelle. Il est nettement plus petit que les précédents : 2,18 m de longueur (fig. 7). La paroi est faite de deux modules de briques, adobes, disposés en lits alternés. Toujours posés en long, certains sont retaillés au couteau sur la face en parement. Les blocs, souvent fragmentaires, dont les faces bombées indiquent qu'ils ont été mis en œuvre à cru, sont posés en long et parfois de bout. L'arrière du parement est bloqué par différents matériaux : fragments de briques cuites et d'adobes, cailloux, argile jaune rougie par l'action du feu. Dans la partie entre le foyer et le rétrécissement, la paroi présente encore des traces d'usure causée par un ringard.

#### *Le four à chaux 3060*

Excavé dans les remblais anciens et le substrat, une banquette circulaire entoure une fosse de 2,70 m de diamètre à l'ouverture et de 0,90 m de profondeur. Au-dessus, la construction de 3,40 m de diamètre, conservée sur 1 à 1,40 m de haut, est bâtie à l'aide de blocs calcaires coquillés équarris, de briques et de tuiles liées à l'argile. Au nord / nord-est, la porte haute, dont le seuil est large de 0,70 m et situé à 1,90 m du fond, est encadrée par deux murs en entonnoirs qui maintenaient en place le talus de terre renforçant la structure. Son remplissage d'un reliquat de chaux au-dessus d'une couche charbonneuse renfermait trois fourches en fer destinées à la conduite du feu (fig. 8).

Pages 182 et 183  
Fig. 7  
Le four 3026  
Fig. 8  
Le four à chaux  
3060 en cours  
de dégagement  
Fig. 9  
Les vestiges  
du four à chaux  
3060

Fig. 10  
Reconstitution en  
plan des quatre  
fours de l'atelier  
Fig. 11  
Restitution en  
coupes axiale  
et transversale  
du four 1007





La présence d'une seule porte de foyer située au nord-est, assez haut par rapport au fond, évoque les fours à chaux du XIII<sup>e</sup> siècle de Bollène (Vaucluse) dotés de deux foyers superposés (Thiriot 2007). Le comblement des parties basses confirme le caractère particulier de ce four pour lequel on ne connaît pas de comparaison. La masse

charbonneuse occupe la moitié nord de la partie basse en contrebas de la banquette circulaire qui sert traditionnellement de support à la voûte en pierres calcaires montée au-dessus du foyer. Elle déborde largement sur la banquette au nord-est pour s'approcher du seuil de la porte où elle est localisée entre des pierres dures en place.

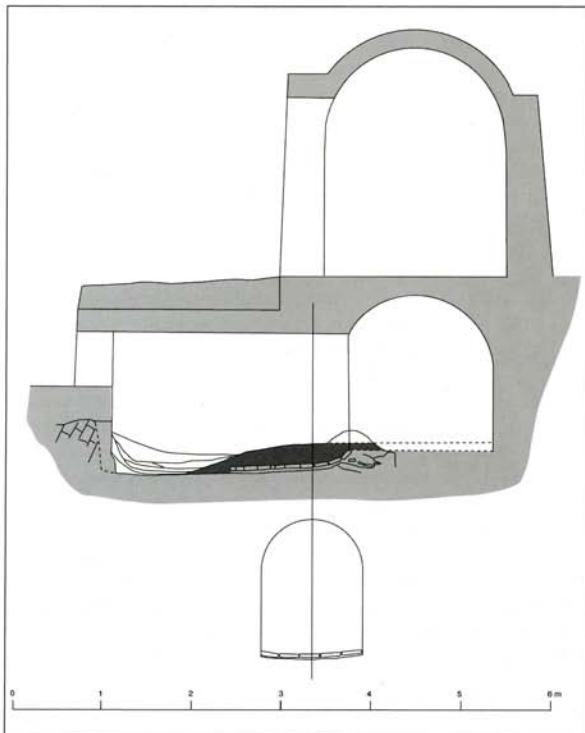
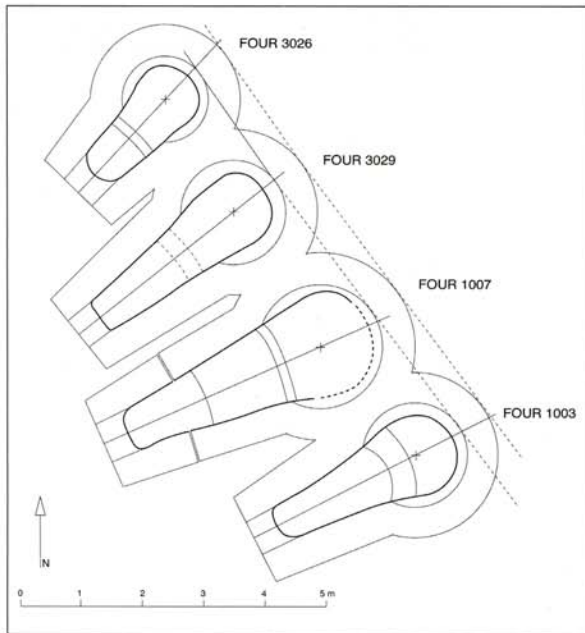
Ces témoins d'une construction en pierre dure au pied de la porte sont à mettre en rapport avec la constitution particulière de la charge. Une première voûte en pierres à calciner s'appuie sur la banquette ; la trace laissée sur les parois tend à restreindre cette voûte à la moitié nord-est de la base. Au pied de la porte et sur la banquette, trois blocs de calcaire dur posés dans une encoche, sont les seuls témoins d'une structure plus pérenne. Même si aucun exemple de ce type d'aménagement n'est connu à ce jour, on peut imaginer que cette sorte de « cheminée » appuyée sur la paroi du four servait à la mise à feu du dispositif bas de cuisson, puis à l'arrivée d'air nécessaire à la combustion du bois stocké en bas (fig. 9). Comme dans les fours de Bollène, le deuxième feu est allumé ensuite dans l'ébrasement de la porte et en dehors du four (niveau cendrex à cet endroit) afin d'achever la calcination de la partie haute de la charge. Le fonctionnement de ce four à chaux se rapproche donc des fours à deux foyers superposés qui semblent plus courants qu'il n'y paraît.

Cette structure a probablement été utilisée pour calciner les pierres venant de la démolition du quartier lors du siège de la ville en 1622. Selon Yves Gallet (Institut de Physique du Globe, Paris), la date du dernier refroidissement est estimée par l'archéomagnétisme avec une remarquable précision entre 1630 et 1655. Ce four a donc servi peu après le siège de la ville en 1622 pour alimenter les chantiers de reconstructions entrepris une fois la paix revenue.

#### *Reconstitution et fonctionnement type des fours de potiers*

Ce type de four à table est très commun dans la région de Valence du Moyen Âge à nos jours (Amigues, Mesquida Garcia 1987 et 1990 ; Thiriot 2010) (fig. 10-11). L'étage bas, entièrement enterré, et l'ensemble du foyer étaient voûtés en berceau. La partie arrière élargie et légèrement surélevée servait d'étage bas de cuisson (la table) et devait être couverte d'une structure en coupole où étaient aménagés des carneaux dont on n'a conservé aucun témoignage. Une porte ou bouche à feu, sans doute verticale, était aménagée à la partie supérieure de l'extrémité « occidentale ». Son seuil pouvait être au niveau du sol extérieur ou dans une petite fosse. Cette porte servait pour l'enfournement des poteries sur la table et pour alimenter le feu en combustible. La partie arrière était surmontée d'une chambre de cuisson voûtée de plan circulaire.

Comme en Espagne, la charge à cuire devait être constituée de céramiques communes, de tuiles, de biscuits et,



dans de faibles proportions, de faïences conditionnées dans des cazettes. La pile de cazettes, obturée par une poterie commune fixée avec un boudin, sert de support aux autres produits à cuire. Les diverses catégories sont réparties dans les deux niveaux de cuisson suivant leur résistance au feu. On peut supposer que d'autres piles de cazettes trouvaient place dans l'étage supérieur.

#### *Dimensions en mètres des différents fours*

Si les trois fours 1007, 3029 et 3026 ont des axes légèrement convergents, le four 1003, le plus au sud, est légèrement divergent. Les quatre fours s'appuient sur le mur de clôture longeant la rue de la Charité et les enveloppes reconstituées autour de la chambre de cuisson pouvaient avoir des diamètres légèrement supérieurs à celui de la chambre inférieure. L'existence de deux modules de fours plaide en faveur de l'utilisation synchrone d'un grand et d'un petit afin d'adapter la capacité ou le rythme de production à la demande (fig. 12).

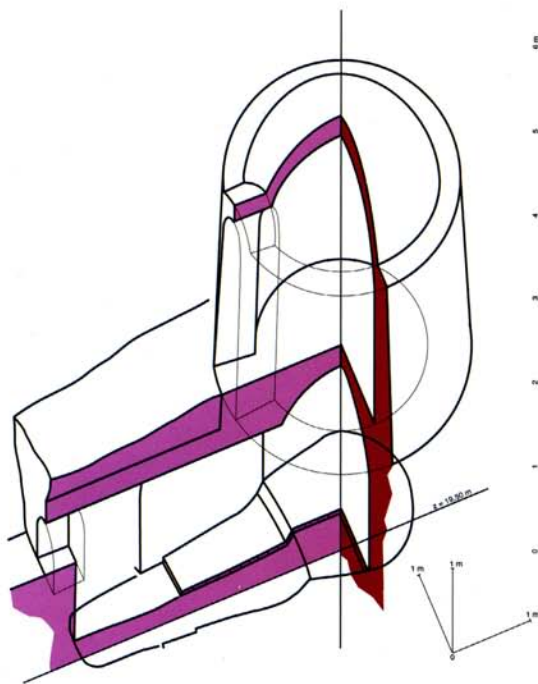
Pour le four 1003, deux monnaies dans le remplissage d'abandon (identification de Jean-Louis Charlet, professeur à l'Université de Provence) fournissent un terminus : la première est un monnayage de Majorque, frappée entre le <sup>xiv</sup>e et le <sup>xvi</sup>e siècle ; la seconde est un liard à la croix ouverte et fleurdelisée de type Henri III, peut-être frappée pendant la Ligue, vers 1591-1592. L'abandon pourrait donc être daté du début <sup>xvii</sup>e siècle correspondant à la démolition du quartier lors du siège de la ville en 1622. Selon Yves Gallet, « la valeur trouvée n'est compatible qu'avec la déclinaison mesurée vers 1580 ». La datation par l'archéomagnétisme indique un abandon à la fin du <sup>xvi</sup>e siècle. Ce four aurait pu être en usage pendant la première phase d'activité des Favier à Montpellier dès 1595 et s'éteindre lorsque Gervais Favier quitte Montpellier en 1601. Cet accord parfait entre les données historiques et les mesures des échantillons coïncidant avec les mesures directes de la déclinaison du champ magnétique permet de considérer ce four comme une référence de la variation du champ magnétique.

Pour le four 1007 l'abandon pourrait correspondre à la démolition du quartier lors du siège de la ville. La stratigraphie indique que le four 1007 est construit avant le four 3029. La datation par l'archéomagnétisme fixe la date du dernier refroidissement entre 1610 et 1655. Ce four a donc été détruit avant ou après le siège de la ville, de façon certaine avant le milieu du <sup>xvii</sup>e siècle.

L'abandon du four 3029 pourrait également correspondre à la démolition du quartier lors du siège de la ville. La date du dernier refroidissement fixée par l'archéomagnétisme est plus tardive que celle du four 1007 et se situe entre 1625 environ et 1670. Ce four a donc fonctionné après le siège de la ville en 1622.

L'abandon du four 3026 est daté historiquement de la même façon que les fours précédents. Les mesures

Four	1003	1007a	1007b	3029	3026
Longueur de l'étage bas	3,15	3,30	4,30	3,35	2,16
Largeur du foyer	0,62/1	0,85/1,35	0,70/1	0,56/0,90	0,56/0,80
Longueur du foyer	2	1,80	1,40	1,50/1,80	0,80/0,95
Hauteur restituable du foyer	1,30	1,40	1,30		
Diamètre de la « table »	≈1,40	≈1,70	≈1,70	≈1,20	≈1,06
Longueur de la « table »	0,80/1,10	1,00	2,90	1,50/1,85	1,20/40
Dénivelé « table »/foyer	0,15	0,15	0,30	0,25	0,25
Hauteur supposée sous voûte sur la « table »	1,40	1,70	1,60		
Diamètre supposé de l'étage supérieur	1,70	2,00	2,00	1,70	1,40
Hauteur supposée de l'étage supérieur	2,30	2,50	2,50		



très dispersées entraînent une datation de son abandon entre 1690 et 1740 qui doit être considérée avec la plus grande prudence. Vu l'identité d'appareil du premier parement des fours 3029 et 3026 et leur édification simultanée (mur commun), ces derniers auraient pu avoir le même destin (fig. 13).

Il est possible d'envisager les hypothèses suivantes de mise en place progressive des fours. Les fours 1007 et 1003 auraient fonctionné en même temps dès le début de l'installation des Favier à partir de 1595. Au départ de Gervais Favier en 1601, les fours sont abandonnés ; le four 1003 l'est définitivement. À la réinstallation de Pierre Favier en 1613, seul le four 1007 serait remis en marche, rasé au moment du siège et rebâti ensuite. Peut-on attribuer l'allongement du four 1007 à cette réinstallation des ateliers Favier ?

La boutique est le lieu de travail des potiers où s'effectuent le tournage, le garnissage (pose des anses, becs, reliefs d'applique...), la couverte et le décor des pièces. Les annexes, comme les grottes associées, servaient à la préparation des matériaux, au séchage et à l'entrepôt.

Les fours 3029 et 3026 peuvent correspondre à la phase de réinstallation des Favier après le siège. Ils semblent abandonnés l'un (3029) avant l'autre (3026) dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ; moment d'extension, sans doute, des installations plus au sud.

L'accord entre les données historiques et certaines de ces datations par l'archéomagnétisme est remarquable.



Fig. 12  
Axonométrie  
du four 1007.

Fig. 13  
Le four 3026  
en cours de  
prélèvement  
pour la datation  
archéomagnétique

Si l'abandon de certains fours doit être situé dans la deuxième moitié du *xvii*<sup>e</sup> siècle, leur remplissage d'abandon réalisé avec des matériaux de la première moitié du *xvii*<sup>e</sup> siècle n'est pas extravagant, même s'il est surprenant que les couches de production et d'abandon renferment néanmoins un mobilier de typologie comparable, provenant probablement d'un même dépôtier atelier.

### III-1-X Du quotidien à l'apothicairerie (*ML, LV*)

Les abondantes sources écrites, exposées précédemment, expriment une continuité de la production céramique dans la ville de Montpellier pendant tout le *xvi*<sup>e</sup> siècle et ceci en dépit des troubles religieux. Néanmoins, l'archéologie est quasi muette sur ce sujet et les artefacts font défaut, sans doute parce que les contextes adéquats n'ont pas été révélés ou clairement identifiés dans les différentes opérations de diagnostics ou de fouilles. La permanence des formes de poteries communes explique aussi cette difficulté à séparer les céramiques du *xvi*<sup>e</sup> siècle de celles du début *xvii*<sup>e</sup> siècle en l'absence d'importations. Les mentions de potiers itinérants, ou se fixant intra-muros et dans les faubourgs, attestent de

cette activité. Il en est de même des commandes explicites passées à plusieurs potiers entre 1507 et 1596, qu'il s'agisse de godets de noria, de pots d'hygiène, de chaufferettes et d'écuelles pour l'hôpital de Saint-Éloi ou des écritoires pour les consuls, ainsi que des mesures à vin, pichets et jarres pour des particuliers. Mais il est impossible de mettre en rapport un quelconque artefact pour ces objets cités.

L'absence de découverte d'atelier ou de « tessonniers » n'éclaire pas davantage pour établir un lien entre les dernières productions de l'atelier de la porte de la Blanquerie et celles de l'atelier Favier, sis au Pila-Saint-Gély.

Pourtant les céramiques retrouvées dans cette nouvelle officine permettent de révéler encore une fois la polyvalence des artisans au début du *xvii*<sup>e</sup> siècle. La coexistence de céramiques communes sans revêtement avec des céramiques glaçurées et engobées est enrichie par l'apparition de biscuits et de faïences peintes ou sans décor qui dénote un changement d'époque résolument moderne. De plus l'important matériel d'enfournement renseigne sur l'évolution des techniques et des savoir-faire pour une période encore peu documentée par l'archéologie.

Car, si les ateliers sont surtout connus par les textes et par les productions retrouvées sur des sites de